

Commission Gymnase–Université (CGU)

Rapport annuel 2018

Lucius Hartmann (SSPES) et
Norbert Hungerbühler (AEU)

1. Composition de la Commission

La commission compte 10 membres dont cinq représentent les gymnases et cinq les hautes écoles universitaires.

A la fin de l'année en cours, la composition de la Commission est la suivante :

Membres représentant le gymnase :

- Dr Lucius Hartmann, Kantonsschule Zürcher Oberland Wetzikon (ZH), latin, grec et mathématiques, co-président CGU
- Manuel Fragnière, Lycée Denis-de-Rougemont (NE), chimie et informatique
- Pascal Frey, Neue Kantonsschule Aarau (AG), allemand
- Alexandra Siegrist-Tsakanakis, Kantonschule Wiedikon (ZH), physique et mathématiques
- Christina Tardo-Styner, Kantonsschule Solothurn, biologie et chimie, représentante CDGS (jusqu'en mars 2018)

Membres représentant les universités :

- Prof. Dr. Norbert Hungerbühler, ETH Zurich, mathématiques, co-président CGU
- Dr Itta Bauer, Université de Zurich, géographie et didactique
- Prof. Dr Christian Hesse, Université de Berne, histoire médiévale
- Prof. Dr Claudia Leopold, Université de Fribourg, psychologie pédagogique
- Prof. Dr Nathalie Vuillemin, Université de Neuchâtel, Littérature et savoirs

2. Activités de la Commission

2.1. Séances

Depuis son dernier rapport annuel, la Commission s'est réunie à deux reprises : le 6 mars et le 30 octobre 2018.

2.2. Rapport et recommandations KUGU 3

En janvier 2018, le rapport de la KUGU 3 (version française et version allemande) a été annexé au Gymnasium Helveticum 01/2018. Il peut également être téléchargé sur le site de la Conférence : <http://math.ch/kugu3>. Les principales recommandations sont les suivantes :

- Les compétences disciplinaires de base en mathématiques et en langue première sont essentielles pour l'aptitude aux

études supérieures dans de nombreuses disciplines et doivent être renforcées. Dans toutes les disciplines, la sensibilisation à la langue spécifique utilisée doit être encouragée.

- Dans certaines disciplines, l'environnement académique se modifie rapidement. Le gymnase doit s'adapter aux nouveaux développements. L'offre de branches d'étude évoluant constamment, il est important que les bachelier-ère-s soient bien informé-e-s des nouvelles possibilités qui leur sont offertes.
- Les bachelier-ère-s doivent disposer d'informations transparentes sur les exigences des différentes filières d'étude. Les universités sont appelées à transmettre celles-ci aux gymnases.
- Hormis les connaissances disciplinaires, l'auto-organisation, l'auto-discipline et une saine auto-réflexion sont des facteurs importants de succès dans les études. Le gymnase doit continuer à encourager ces compétences supra-disciplinaires.
- En matière de propédeutique scientifique, si un raisonnement scientifique est important, la créativité ainsi que l'esprit critique le sont tout autant.
- En ce qui concerne la numérisation, il convient de rester critique : il ne s'agit pas de suivre toutes les nouvelles tendances, mais aucune chance ne doit être manquée.
- La transition gymnase – hautes écoles est discutée à l'échelon national (p.e. Conférences KUGU), il devrait en être de même pour la transition école primaire – gymnase (cf. Projet VSGYM dans le canton de Zurich).
- Les travaux pratiques et l'enseignement en demi-classe ont une influence positive sur la propédeutique scientifique et doivent être encouragés au gymnase.
- L'interdisciplinarité est importante, mais doit reposer sur de solides connaissances disciplinaires.
- La propédeutique scientifique présuppose de solides connaissances de la science universitaire. Les enseignant-e-s de gymnase doivent donc être titulaires d'un master universitaire.
- Les représentant-e-s des disciplines linguistiques soulignent l'importance de

l'écriture et de la compétence multilingue. Ils-elles mentionnent la composante culturelle de l'enseignement linguistique et demandent une approche consciente des langues spécifiques à certaines disciplines.

- L'écriture manuelle sur papier reste importante pour la concrétisation et le développement des idées, et doit donc conserver sa place dans l'enseignement.
- Groupe de travail Italien : le nombre d'offres d'immersion au niveau national est insuffisant.

2.3. Audit CDIP sur la révision du RRM

Au printemps 2018, la CGU a exprimé son opinion dans le cadre de l'audit organisé par la CDIP sur la révision du RRM. Elle a salué la proposition de la CDIP, mais a également proposé de renommer la discipline « Introduction à l'économie et au droit » en « Economie et droit », ainsi que de faire figurer les notes des deux branches obligatoires « Informatique » et « Economie et droit » dans le certificat de maturité. De plus, elle a attiré l'attention sur l'importance d'une formation de qualité pour les enseignant-e-s et invité la CDIP à assurer, en collaboration avec swissuniversities, un nombre suffisant d'enseignant-e-s qualifié-e-s pour introduire l'informatique en tant que discipline obligatoire (p.e. en proposant des formations complémentaires pour les enseignant-e-s déjà en poste).

2.4. Audit CESFG (SMAK) sur les diplômes d'enseignement

La CGU a participé à l'audit organisé par la SMAK sur la reconnaissance des diplômes d'enseignement. Se référant aux résultats de la KUGU 3, elle a refusé que les titulaires d'un master de haute école spécialisée soient admis dans la filière de formation des enseignant-e-s de degré secondaire II. Elle a par ailleurs rejeté la possibilité que les titulaires d'une maturité professionnelle soient admis-es sans examen dans la filière de formation des enseignant-e-s de primaire. En revanche, elle a accepté l'idée de soumettre les étudiant-e-s intéressé-e-s à un test d'aptitude pour la profession d'enseignant-e.

2.5. Etude sur la motivation

En juin 2018, le Prof. Fritz Staub de l'Institut pour les sciences de l'éducation de l'Université de Zurich a présenté un projet d'étude sur la motivation des élèves de gymnase. Une demande de financement a été envoyée en septembre 2018 à la SSPES, la CDGS, la SCNAT, l'ASSH et la CDIP, ainsi qu'au SEFRI et à LCH. Plusieurs réponses positives ayant d'ores et déjà été reçues, il est fort probable que cette étude puisse être effectuée.

2.6. Etude sur le temps d'enseignement gymnasial

Lucius Hartmann a présenté à la CGU les premiers résultats d'une étude sur l'évolution du temps d'enseignement gymnasial au cours des 10 à 15 dernières années et sur les différences existant actuellement entre les cantons. Publiée dans le *Gymnasium Helveticum* 04/2018, cette étude prouve la diminution constante du temps d'enseignement au gymnase. Les représentant-e-s des hautes écoles sont d'avis que cette évolution explique l'amointrissement des connaissances et des capacités des étudiant-e-s qui entreprennent aujourd'hui des études supérieures.

2.7. Transition gymnase – hautes écoles

La Commission a discuté de problèmes actuels (p.e. l'utilisation du succès académique en tant qu'indicateur de la qualité de la formation gymnasiale et l'explication des interruptions d'études par une préparation insuffisante de la part du gymnase), et a esquissé certaines mesures pouvant être mises en place afin de faciliter la transition gymnase – hautes écoles (p.e. une éventuelle révision du plan d'études cadre gymnasial et l'accord prévu entre swissuniversities et la CDIP).

2.8. Contacts

Les deux co-présidents entretiennent des contacts avec différents organes et représentent la CGU lors des séances de ces derniers. HSGYM, l'Académie des sciences naturelles, la Commission suisse de maturité, le groupe KANON de la SSPMP, LCH et la Conférence suisse des services de l'enseignement secondaire II formation générale comptent parmi les partenaires de la CGU.

2.9. Divers

La CGU s'est préoccupée de la diminution, dans plusieurs disciplines, du nombre d'étudiant-e-s se préparant au diplôme d'enseignement. Elle a en particulier jugé critique la situation de la nouvelle discipline Informatique, se référant à sa prise de position dans le cadre de l'audit sur la révision du RRM.

La présidence de la CGU a participé au groupe de travail de la Commission suisse de maturité pour la vérification des compétences disciplinaires de base requises pour les études supérieures dans les examens de maturité suisses.

*Lucius Hartmann (SSPES)
Norbert Hungerbühler (AEU)*

Wetzikon et Zurich, 30 octobre 2018

Deutsche Version dieses Textes unter:



<https://www.vsg-sspes.ch/publikationen/gymnasium-helveticum/digital-publizierte-artikel/>